Administration communale de SCHAERBEEK Collège des Bourgmestre et Echevins Place Colignon, 1 B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : B/154/233-235II/MM/MC N/Réf : AVL/KD/SBK-2.167/s.431

Annexe: 1 dossier

Mesdames, Messieurs,

Objet: SCHAERBEEK. Rue Josaphat, 233-235.

Transformation aux façades arrière (régularisation).

En réponse à votre lettre du 6 mars 2008, en référence, reçue le 10 mars, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 19 mars, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un <u>avis favorable sous réserve</u>.

Pour rappel, en sa séance du 19 octobre 2005, la CRMS avait souscrit aux exigences de la Commune qui portaient sur la mise en conformité des lieux et la remise en état des deux premiers niveaux du bien susmentionné (espaces commerciaux, rétablissement des terrasses en façade arrière, enlèvement de l'excroissance réalisée en infraction).

Le programme et le dispositif en plan du bien étant caractéristiques des maisons de rapport du tournant du XIXe siècle, et l'immeuble faisant partie d'un ensemble de trois constructions similaires, la Commission avait estimé que le rétablissement de la lisibilité des façades arrière et des terrasses en particulier était fondé, d'autant qu'elles donnent sur le complexe scolaire de la Ruche, classé comme monument, et qu'elles sont comprises dans sa zone de protection.

Le projet qui accompagne la nouvelle demande, introduite suite à un changement de propriétaire, est identique à celui examiné par la CRMS en octobre 2005.

Par conséquent, la CRMS réitère son avis favorable sous réserve d'être attentif au problème du ragréage de la façade arrière et de son traitement après sa remise en état.

La Commission attire, toutefois, l'attention de la Commune sur la présence d'une antenne parabolique en face des façades arrière de l'Ecole de La Ruche. Elle invite la Commune à remédier à cette situation qui ne contribue pas à la mise en valeur de l'édifice classé.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz)

J. DEGRYSE Président